

/ccmdl

SOMMAIRE

munumumumum

Administration généralep3
Politiques contractuellesp4
Communicationp.5
Achats publics
et affaires juridiquesp.6
Service informatiquep.7
Financesp.8 > 9
Ressources humainesp.10
Zone de loisirs d'Hurongues p.11
Jeunesse, sport et loisirsp.12
Culture et
réseau des bibliothèquesp.13
Culture numériquep.14
École Ressources
d'enseignement artistique p.15
Actions socialesp.16 > 17
Petite enfancep.18
Mobilitép.19
Transition énergétique et
développement durable p.20 > 21
Urbanisme et habitat p.22 > 23
Gestion des déchetsp.24
Assainissement et rivièrep.25
Bâtimentp.26
Voirie et gestion des Z.Ap.27
Tourismep.28
Agriculture et forêtp.29
Développement
économiquep.30 > 31
Les élus de la
Communauté de communes des
Monts du Lyonnaisp.32
Organigrammep.33

ÉDITO

Ce rapport d'activité 2018 est le 2° de notre jeune collectivité. Il montre de manière très synthétique et forcément incomplète toute l'énergie dont nous avons fait preuve pour d'une part continuer à apporter les nombreux services à la population et d'autre part renforcer notre nouvelle organisation. Car après 2017, année de la fusion, 2018 aura été celle de l'extension et de la consolidation :

- extension avec l'arrivée de 8 nouvelles communes : 7 ligériennes et la commune de S^{te} Catherine :
- consolidation avec la mise en cohérence des compétences sur le nouveau périmètre.

La CCMDL, c'est désormais 32 communes, environ 35 000 habitants, une surface de 400 km².

Notre assemblée est passée de 35 à 44 conseils communautaires tandis que le bureau comprend désormais 13 viceprésidents.

Héritière de 2 ex communautés de communes, 8 communes et 3 syndicats, la CCMDL a au moins deux spécificités :

- elle gère des compétences à la fois nombreuses mais aussi très diversifiées;
- elle possède de nombreux bâtiments répartis sur son territoire, de tous types.

Concernant les modes de gestion des compétences, les exemples de diversité ne manquent pas avec les centres nautiques (régie directe et DSP), les crèches (régie directe, associations, SPL), les cours de musique (école en régie directe, association)...
On a maintenant bien assimilé que s'il est indispensable d'apporter le meilleur service à chaque habitant du territoire, il n'est pas pour autant nécessaire de l'appliquer partout de la même façon, même si cela augmente un peu la complexité de notre gestion.

Notre force est de ne pas décider les choses brutalement ou dans l'urgence mais de profiter des ruptures annoncées (fin d'une DSP par exemple) afin de tendre sans dogme vers le meilleur service, au meilleur coût, sans jamais oublier les conditions de travail des agents.

Je pointe quelques faits marquants de l'année écoulée (liste non exhaustive) :

- du fait de l'extension, récupération de la crèche de Chevrières au 1er janvier et du restaurant de Maringes
- livraison de la nouvelle gendarmerie à St Symphorien sur Coise
- montée en puissance de l'ALSH à St Laurent
- préparation de la fin de la DSP des crèches de l'ex CCCL avec mise en place de la SPL au 1er janvier 2019
- préparation de l'extension compétence Jeunesse, mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019
- appropriation (étude et aménagement) des différentes Z.A. avec augmentation des contacts et des ventes.

Ressources financières

Nos 19 budgets représentantun total de de 65 m€ (fonctionnement et investissement) et un réalisé de 42,512 m€ mais avec une CAF négative pour des motifs à la fois conjoncturels (THD sur les communes ligérienne, reprise du déficit du centre nautique Escapad...) et structurels (endettement imortant). Notre politique doit rester ambitieuse dans l'offre de services de qualité mais doit dans le même temps tenir compte de cette situation. C'est notre responsabilité politique.

Outre une veille accentuée de la sortie des appels à projets (puisque désormais c'est le mode de fonctionnement de l'Etat, de la Région, des départements, des CAF, de la MSA), nous mettons actuellement en place une comptabilité analytique qui permettra de suivre les coûts par compétence et ainsi d'optimiser et anticiper nos dépenses (BP).

Ressources humaines

En 2018 l'un de nos défis a concerné les RH avec plusieurs angles de travail :

- Continuer d'optimiser les ressources (supprimer les doublons, combler les manques...) tout en tenant compte des contraintes et des aspirations de chacun, autant que possible
- Rassurer les agents sur leur devenir
- Assurer une mise en cohérence des agents dans la grille salariale. Ce travail, largement commencé, a un coût non négligeable

De manière systématique, chaque départ (volontaire, à la retraite, fin de contrat) a été l'occasion de réfléchir à l'optimisation de l'organisation : pertinence d'une embauche, évolution des personnes, réaffectation des missions. Notre équipe est actuellement constituée de 152 agents. Je pense qu'au terme de ces 2 ans, nous avons atteint un palier de stabilisation, même si la réflexion organisationnelle doit rester permanente.

Vous lirez dans le rapport les déclinaisons concrètes et précises de chacune de nos compétences et des ressources affectées. Et vous constaterez à nouveau le travail réalisé tant par les élus que les agents, au service du développement des Monts du Lyonnais.



Nombre de réunions organisées:

11 bureaux, 12 conseils, 3 Conférences des maires



461

Nombre de délibérations / décisions / arrêtés :

279 délibérations du conseil, 27 décisions du Bureau, 83 décisions du Président, 72 arrêtés



6326

Nombre de courriers arrivés

JANVIER

extension du périmètre à 8 nouvelles communes. Élargissement du conseil communautaire à 44 conseillers et du Bureau à 13 vice-présidents

FÉVRIER

Réorganisation des délégations aux vice –présidents. Ouverture des commissions thématiques aux représentants des 8 nouvelles communes

MARS

Délégation au président

AVRIL

Mise en place de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

JUILLET

Adhésion au SIEL (syndicat intercommunal d'électricité de la Loire) et approbation convention très haut débit

SEPTEMBRE

Motion pour le maintien des services publics en milieu rural corrélativement à la décision de la DGFIP de fermer la perception de S¹ Laurent-de-Chamousset

DÉCEMBRE

Détermination de l'intérêt communautaire pour les compétences qui le nécessitent Le secrétariat général a en charge toute la préparation, l'organisation et le suivi des réunions de Bureau, Conseil et conférences des maires.

Au service des élus et plus particulièrement du Président, le service gère l'agenda et assure le secrétariat. Il est la porte d'entrée vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Il est aussi, pour tous les services, un relais de transmission de l'information institutionnelle, d'enregistrement et du suivi du courrier.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL ET DE L'EXÉCUTIF

L'extension du périmètre de la CCMDL à 8 nouvelles communes s'est accompagnée d'une recomposition du conseil communautaire, du Bureau et des commissions thématiques.

Le conseil est désormais composé de 44 conseillers communautaires présidé par Régis Chambe. La représentation des communes repose sur un accord local. Le Bureau comporte 14 membres (13 viceprésidents + le Président) au lieu de 11 membres en 2017.

ÉLABORATION DE STATUTS HARMONISÉS

Les statuts de la CCMDL ont été retravaillés dans un objectif d'harmonisation. L'arrêté interpréfectoral du 5 juillet 2018 acte ces nouveaux statuts.

De même, l'intérêt communautaire a fait l'objet d'une définition pour chacune des compétences qui le nécessitait.

MISE À JOUR DES DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT ET AU BUREAU

Après une année de fonctionnement, un travail de mise à jour des délégations a été réalisé dans un souci d'efficacité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sous la présidence de Régis Chambe

Nombre d'agents :

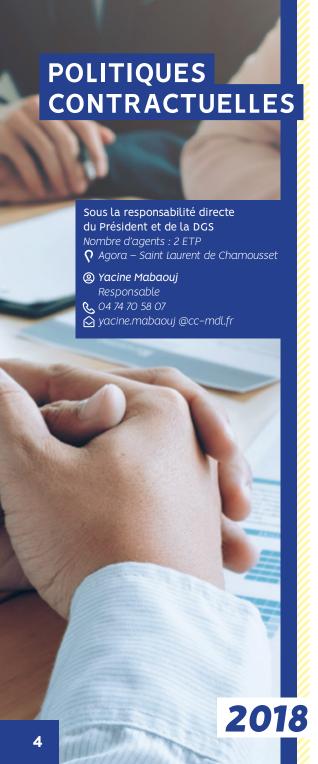
1 DGS et 2 assistantes de direction soit 2,4 ETP Pluvy **?**



DÉCEMBRE

Arrêté interpréfectoral portant élargissement du périmètre communautaire (7 communes ligériennes et Ste Catherine)

2017



LES ENJEUX DE L'ANNÉE :

Le programme LEADER est

entré dans sa deuxième année

de mise en œuvre. Le Comité

de programmation s'est réuni

à quatre reprises en 2018 pour

retenir 16 dossiers en vue d'un

a mis à disposition les outils

nécessaires pour l'édition des

permettant le paiement des

tenu des difficultés rencontrées

pour assurer le versement des

17 bénéficiaires de subventions

LEADER ont obtenu une avance

de trésorerie de la part de la

Région et 2 de la part de la Communauté de communes.

premiers dossiers. Compte

subventions FEADER.

financement européen. La Région

premiers engagements juridiques

- Animer les dispositifs contractuels à l'échelle de l'intercommunalité : le Contrat de ruralité, le Contrat Ambition Région qui a permis de mobiliser 106 500 € pour le changement des conteneurs verre et papiers sur le territoire, le programme européen LEADER, TEPCV...
- Recherche de subventions pour les projets de l'intercommunalité : Plusieurs demandes de subventions déposées au titre de la DETR. DSIL. Appel à projets Partenariat Territorial du Département, prolongation des financements de l'ADEME pour la plateforme de rénovation...
- Accompagner les services dans la recherche de financements : 100 000 € obtenus de l'ADEME pour le programme d'actions TEPOS 2, projet de desserte forestière du massif de Chatelard retenu au titre du FEADER pour un montant de 18 463 €.

« territoire à énergie positive pour la croissance verte » permettant de financer des actions concrètes : sensibilisations au développement durable, achat d'un véhicule électrique, fonds local d'aide à la rénovation, aide à l'achat de vélos à assistance électrique... Une demande d'avenant a été déposée pour solliciter un prolongement du calendrier de réalisation de l'opération relative au Gaz naturel Véhicules. Par ailleurs, l'intercommunalité

a bénéficié d'un avenant

au programme Pend'aura

(financement via des Certificats

la demande sur l'année 2018

d'Economie d'Énergie) qui a permis

de financer le transport solidaire à

La CCMDL avec les collectivités partenaires de la destination touristique Monts du Lyonnais, a également été retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoire reconnaissance lui a permis, sur

65%

Le Contrat de ruralité signé en 2017 entre la des Monts du Lyonnais et des financements de l'État Soutien à l'Investissement projets:

de l'enveloppe LEADER

programmés au

31 décembre 2018

- La réfection de la toiture de la salle des fêtes de Les Halles
- Aménagement des abords des logements OPAC sur la

La Communauté de Communes La Communauté de communes des des Monts du Lyonnais a obtenu Monts du Lyonnais avait été retenue 300 000 € de subventions pour son programme d'aménagement de voirie dans le cadre de l'appel à projets partenariat territorial du Département du Rhône ainsi que 408 750 € dans le cadre de la DETR (État) pour l'extension de la zone d'activité Grange Église.

> d'excellence pleine nature»; cette 2018, d'obtenir des financements pour l'étude de baignabilité d'Hurongues.

Communauté de communes l'État a permis de mobiliser au titre du DSIL (Dotation de Local) afin de soutenir deux

commune de Meys.



documents de communication mis en page



visites sur le site CCMDL (2 fois plus qu'en 2017)

Les actions de communication sont de 3 types

- Communication institutionnelle en direction des habitants, des partenaires et du tissu économique et associatif
- Communication interne
- Communication évènementielle des services

Les supports sont adaptés en fonction du type de communication

- journal, site internet, réseaux sociaux, conférence de presse
- Newsletter à destination des agents, revue de presse locale hebdomadaire, revue de presse juridique
- Affiches, plaquettes, livret, relation presse

Le service dispose de compétences en infographie et réalise les maquettes de la plupart des supports

OBJECTIFS 2018

La structuration du service communication s'est vraiment mise en œuvre en 2018 avec un véritable travail au plus près des services pour répondre à leurs besoins et l'élaboration d'un plan de communication avec des publications régulières :

- 5 newsletters
- 155 publications facebook (environ 3 par semaine)
- 148 articles dans la presse locale citant la CCMDL

Le service a conduit un important travail de « modernisation » du site internet de la CCMDL accompagné par un prestataire externe. De même les agents du service participent à la refonte complète du site web du Parc Éco habitat et à la réflexion pilotée par l'agence de communication recrutée pour accompagner la collectivité.

JANVIER

Organisation de la première cérémonie des vœux communautaires à S^t Denis sur Coise

FÉVRIER

Parution du n°2 du journal Infor'Monts diffusion dans toutes les boites aux lettres du territoire

MARS

Pose de la nouvelle signalétique sur les véhicules CCMDL

JUIN

Mise en ligne de la première newsletter «Infor'monts » à destination du grand public/ publication mensuelle autour de sujets d'actualité ou d'événements

NOVEMBRE

NOVEMBRE

livraison de la première phase de modernisation du site internet

2018

Nombre d'agents :

Sous la responsabilité

Comité de pilotage dédié

3 agents ce qui correspond

Pluvy et Agora 😯

communication@cc-mdl.fr 🖸

directe du Président, de la DGS et du

COMMUNICATION

ACHATS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Vice-Président : Jean-Claude Picard Président de CAO : Régis Chambe

Nombre d'agents : 2.8 ETP et 3 agents

\(\text{\tin}\text{\tetx{\text{\tetx{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\texi{\text{\text{\texi}\text{\text{\texi}\text{\text{\text{\text{\text{\texi}\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\tet

Château de Pluvy – 69590 Pomeys

achats-publics@cc-mdl.fr

Budget:

Cout des publicités : environ 6000 €

Le service de la commande publique et des affaires juridiques permet aux élus et aux services de la Communauté de communes mais également des communes membres de sécuriser juridiquement leurs pratiques en matière d'achat, de rédactions d'actes, de cessions/ acquisitions... en apportant conseil et expertise.



consultations lancées



d'entreprises locales retenues et 85 % d'entreprises région Rhône-Alpes-Auvergne

PUBLICATION DES CONSULTATIONS SUR UNE PLATEFORME À COMPTER DE 25 000€ HT

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360, la collectivité a été dans l'obligation de publier, à compter du 1er octobre 2018, l'ensemble de ses consultations d'un montant estimatif supérieur à 25 000 € HT. Jusqu'à l'heure, seuls les marchés supérieurs à 90 000€ HT devaient être publiés.

Des changements dans les pratiques des acheteurs de la collectivité ont donc dû être opérés notamment avec la rédaction de cahiers des charges simplifiés et la mise en place de critères de sélection au-delà du prix habituellement pratiqué dans la simple demande de devis.

Ces changements ont tout de même permis une ouverture plus large à la concurrence et une sécurisation des procédures d'achats plus importante.

MUTUALISATION DES ACHATS

Les restrictions budgétaires imposent aux collectivités de réfléchir à des solutions d'achats efficients. C'est dans ce contexte, qu'intervient la mutualisation des achats, qui participe, pleinement à ces exigences.

Aussi et suite aux résultats de la consultation des Assurances de la CCMDL en 2017, la Communauté de communes a proposé à ses communes membres une mutualisation en matière d'assurances. Afin de réaliser ces opérations dans un cadre juridique unique, la CCMDL et les communes intéressées ont convenu du choix d'une procédure d'achat public avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Les résultats de la consultation sont sans appel: avec une couverture identique voire plus protectrice, chacune des communes membres voit diminuer ses cotisations annuelles. De manière globale, une économie de 53 300 € peut être constatée. La collectivité souhaite donc développer cette pratique de mutualisation dans les années à venir

1^{RES} CONSULTATIONS CCMDL

En 2017, l'objectif principal du service était d'assurer la continuité juridique de l'ensemble des prestations sans chercher à uniformiser les pratiques. 2018 a permis de mettre en place les premières consultations propre à la CCMDL comme en témoigne les travaux de voirie. Un accord cadre a été mis en place pour 2018 sur l'ensemble du territoire permettant ainsi de répondre aux besoins des communes membres en la matière. Un travail similaire a été effectué en matière d'entretien des locaux mais aussi pour le transport à la demande.

Aussi, les pratiques de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais en matière de commande publique s'harmonisent permettant une meilleure lisibilité des actions.

MARS

JANVIER Harmonisation des pratiques

1^{re} réunion - secrétaire de mairies - Mutualisation marché assurances

JUILLET

CAO / Travaux voirie

AOÛT

Publication au dessus de 25 000€ HT

NOVEMBRE

CAO / Mutualisation Assurances

Le service Informatique s'articule autour de 2 missions distinctes.

En premier lieu, le service pilote les projets informatique et télécom, développe l'infrastructure, assure le bon fonctionnement des équipements, des réseaux, assiste et forme les agents dans l'utilisation des outils numériques.

L'autre volet, totalement distinct, consiste à administrer le Système d'Information Géographique (SIG) c'est-à-dire gérer les bases de données géolocalisées du territoire, réaliser des cartographies, administrer un portail de consultation des données au bénéfice des agents communautaires et des 32 communes du territoire.



ordinateurs

20 logiciels metiers sous contrat



+ de 1000 interventions techniques sur site ou par télémaintenance

15 000 connexions à l'extranet

SIG dont + de 13 000 proviennent des mairies du territoire

DÉVELOPPEMENT EN INTERNE D'UNE APPLICATION RH

La volonté des élus : fluidifier le système, optimiser le temps de travail RH, maitriser les coûts. Objectif rempli avec une application développée en interne sans coût extérieur. Voici le déroulé du projet :

MARS

Décision politique

AVRIL

Proposition d'une alternative gratuite par le service SI.

MAI

Validation de la solution RH proposée.

JUIN

Développement interne de l'application (celle-ci est en constante évolution)

JUILLET

Phase de test avec un groupe d'agents représentatifs.

DE AOÛT À DÉCEMBRE

Correction des bugs et perfectionnement (maintenance corrective et évolutive toujours en cours).

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE

Formation des référents désignés sur les différents sites de la CCMDL

DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

Formation des agents communautaires et communaux

JANVIER 2019

Mise en production de l'application

CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES VOIRIE

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la définition des voies d'intérêt communautaire. Commencé en 2017 avec un important travail de recueil d'information sur plan par les 32 mairies de la CCMDL, le projet s'est poursuivi en 2018 avec l'emploi de 2 stagiaires SIG. Ces derniers ont numérisé sur un logiciel l'ensemble des voies communales transmis sur plan papier. En 2019, un travail de contrôle des données sera opéré pour disposer d'une base de données finalisée.

MISE EN CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (R.G.P.D)

Le 25/05/2018, le RGPD entre en application. Le délégué à la protection des données est désigné en interne pour mettre en place une démarche de conformité. Cela commence par une sensibilisation des responsables de service et des chargés de mission

(32 agents formés), s'ensuit un inventaire des traitements de données personnelles, permettant de constituer un registre (plus de 90 traitements sont répertoriés). Ainsi identifiés, ils ont vocation à être mieux protégés. Parallèlement, les formulaires d'inscription sont retravaillés avec la volonté d'améliorer l'information des personnes sur leurs données personnelles.

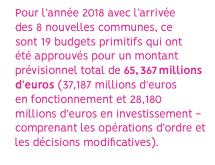


FINANCES

Vice-Président : Michel BONNIER Binôme : Gérard Vulpas

Nombre d'agents : 6 personnes - 5.23 ETP et 2 personnes assument des missions similaires au sein de 2 autres services

- ② Françoise Truchet : Responsable
- Château de Pluvy 69590 Pomeys
- finance@cc-mdl.fr



Un travail de révision des attributions de compensation a été entamé dans le cadre de l'harmonisation de la compétence voirie et de sa gestion (14 communes concernées) et de la restitution de la compétence réseau des médiathèques à la commune de Sainte Catherine.









FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2018 : COMPARATIF - VOTÉ / RÉALISÉ

Budget principal

17 650 631 € votés 13 575 680 € réalisés Économie

2 925 426 € votés 2 270 310 € réalisés **Centre Aquatique**

1 875 130 € votés 558 050 € réalisés **Hurongues**

981 255 € votés 752 333 € réalisés ZA S^t Symphorien 2

1 101 020 € votés 605 145 € réalisés

Ordures ménagères

2 469 302 € votés 1 987 625 € réalisés SIMOLY

4 846 738 € votés 2 953 152 € réalisés **Assainissement**

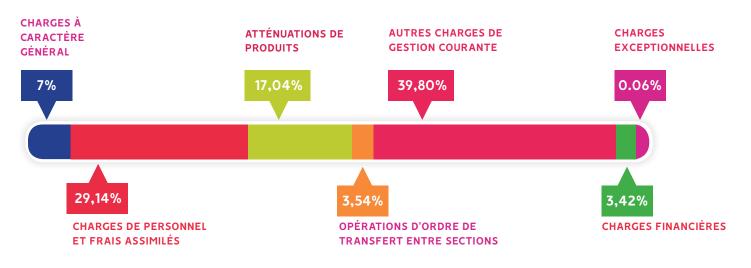
1 401 113 € votés 717 811 € réalisés ZA S^t Martin

1 517 O38 € votés 996 642 € réalisés

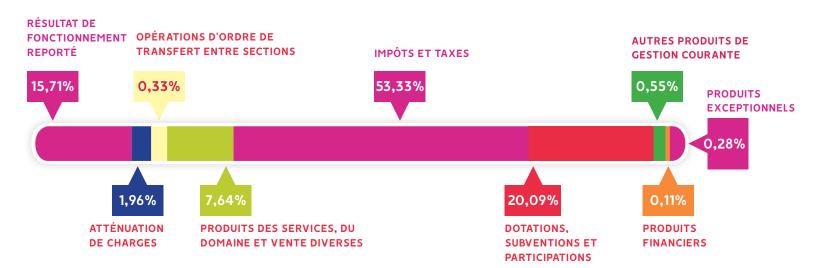
TOTAL: 37 187 490 € votés / 25 454 044 € réalisés

BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 13,58 MILLIONS D'EUROS



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 17,13 MILLIONS D'EUROS



Aux vues des chiffres de l'année 2018, l'épargne nette de la CCMDL est désormais négative à hauteur de -302 000€.

LA DETTE:

Tous budgets confondus, ce sont 121 emprunts qui sont en cours, pour un capital restant dû au 31 décembre 2018 de 29,3 millions d'euros, dont 14 millions d'euros sur le budget principal.

Au cours de l'année 2018, un travail a été entrepris pour résorber la dette et envisager de renégocier certains contrats pour les optimiser. Les indemnités compensatrices, pénalités pour renégocier les contrats à taux fixe, étant trop élevées, ce travail n'a pu aboutir à une solution satisfaisante.

LA PRÉPARATION DU BUDGET :

Le territoire et les compétences sont stabilisés, une méthodologie de travail a été mis en place pour la préparation du budget dans l'objectif d'associer le plus possible les services et de favoriser l'interconnaissance entre le service finance et les autres services, pour permettre un meilleur suivi de l'exécution budgétaire.

Pour l'année 2019, cette méthodologie sera approfondie, dans le cadre d'un travail sur l'analytique.



L'harmonisation des conditions salariales, de l'organisation du travail et de l'action sociale, dont les propositions ont été validées par le conseil communautaire dans le courant de l'année 2017, a vu son application finalisée en 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, l'extension du périmètre de la CCMDL a permis l'intégration du personnel de la crèche de Chevrières dans les effectifs de la CCMDL. Ce sont 13 agents qui ont été transférés de la CCFE à notre collectivité.



10 départs d'agents

(retraite, fin contrat, démission) 8 arrivées

(ne comprend pas les agents pour remplacement de congé maladie, maternité...)



346 contrats de travail rédigés

30 % pour le service centre de loisirs, 6 % pour la crèche, 23 % pour le service gestion des déchets, 21 % pour la zone de loisirs de Hurongues et 20 % pour les divers services administratifs et culturels.

LE TÉLÉTRAVAIL

un groupe de travail constitué d'agents volontaires et d'élus RH a été créé, afin de réfléchir à la mise en place du travail à distance (télétravail à domicile et télétravail régulier sur site distant).

agents

pour 137 ETP

Ce mode de travail était sollicité par plusieurs agents puisque certaines anciennes collectivités le pratiquaient. 2 réunions ont été organisées et ont abouti à la rédaction d'un projet de charte de télétravail. Celle-ci a été présentée et approuvée par les élus du conseil communautaire du 10 décembre 2018. Plusieurs candidatures d'agents intéressés ont été reçues depuis janvier 2019.

OUTILS DE GESTION

Travail en lien avec le service informatique pour la création d'un outil de gestion des absences et des frais de déplacement.

2018

COMITÉ TECHNIQUE / CHSCT

- Mise en place du 1^{er} comité technique / CHSCT de la CCMDL, élu le 09/11/17.
 4 réunions ont été organisées sur 2018. Toutes les propositions faites au comité technique ont été votées à l'unanimité.
- Les élections nationales ont imposé un renouvellement le 06/12/2018 avec la nouvelle obligation de mettre en place une représentation homme/femme proportionnelle à l'effectif de l'EPCI.



usagers accueillis en hausse globale de 11.94 % dont:

- grand public: 31 300

- scolaire: 25 800 - cours: 9 500

- associations: 4 000



58 750 m³ de gaz consommés

28 480 m³ d'électricité consommés

L'année 2018 a permis d'asseoir la nouvelle organisation de fonctionnement:

- avec l'équipe des MNS largement renouvelée et le recrutement depuis septembre 2017 d'un agent supplémentaire permettant de conforter l'organisation de la natation scolaire, de l'École de Natation de Hurongues et d'améliorer l'organisation du temps de travail des éducateurs APS.
- Le renfort de l'équipe technique en charge de l'entretien de la piscine et de la zone de loisirs avec l'arrivée d'un troisième agent. Ces agents interviennent sur la piscine, la zone de loisirs de 15 hectares boisés comprenant le plan d'eau de Hurongues. des espaces de promenade et de détente, des courts de tennis et aussi sur le camping.

Nous enregistrons, sur cette saison 2018, une hausse de la fréquentation non seulement des entrées publics mais également de l'accueil des associations et du développement des activités de l'École de Natation permettant de générer un accroissement substantiel du taux de fréquentation de notre établissement.

ACCUEIL DES ÉCOLES DU TERRITOIRE

dans le cadre de la natation scolaire dans le respect des programmes mis en place par l'éducation nationale : 20 h par semaine, 77 classes accueillies réparties sur 2 semestres soit 850 élèves/semaine issus de 10 communes de la Loire et 10 communes du Rhône.

Mise en place de réunions pédagogiques, passage dans les classes des MNS avant le démarrage de l'activité, temps de préparation des séances prévu dans les plannings des MNS.

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION DE

HURONGUES depuis septembre 2017 avec 1 MNS dédié pour chaque cours et une progression pédagogique tout au long du cycle. Cette école permet aux adultes et enfants de pratiquer une activité aquatique pendant les 24 cours proposés sur la semaine soit 10 cours natation enfants et 14 cours adultes aguagym et natation.

Nous proposons également des mini stages sur les petites vacances scolaires et des cours durant la saison estivale

ANIMATION EN PARTENARIAT

Cette année a vu se dérouler des animations dans l'enceinte de l'établissement en partenariat avec les autres services de la CCMDL comme une lecture aquatique au mois de mars autour du spectacle CRUE en collaboration avec l'ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre) et le service culturel de la CCMDL et au mois de juillet, dans le cadre du festival du livre jeune, « partir en livre » avec le service médiathèque Mot@mot qui s'est installé dans le parc de la piscine avec Bibli-EAU-thèque.





Le service Jeunesse, Sport et Loisirs c'est :

- Un accueil de loisirs de 3 à 17 ans les mercredis et vacances scolaires (Saint Laurent de Chamousset)
- Des activités sportives pour les 3/17 ans (Saint Laurent de Chamousset)
- Des activités numériques pour les 6/17 ans (Saint Clément les Places)
- Le cyclo des monts, randonnée cyclotouriste pour les enfants (sur l'ensemble du territoire)
- Des interventions en milieu scolaire (sur l'ensemble du territoire)
- Un dispositif sport/santé pour les plus de 60 ans (Saint Laurent de Chamousset,Saint Symphorien sur Coise, Larajasse)
- Le suivi de la DSP du centre aquatique Escap'ad (Saint Laurent de Chamousset)



enfants (448 familles, 66 000 heures enfants réalisées) à l'Accueil de loisirs 256

Interventions en milieu scolaire : 16 classes différentes – 6 activités distinctes (vélo, cirque, course d'orientation, rollers, tir à l'arc, escrime)

participants aux 4 cycles de 10 séances dans le dispositif Sport/Santé

LES ACTIVITÉS ESTIVALES

L'équipe d'animation propose une programmation riche d'activités diversifiées : camps, stages numériques, stages sportifs, semaines thématiques, et adaptée aux besoins et envies des enfants.

Cet été, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes durant les deux mois d'été sans interruption. Répondant parfaitement à une demande des familles, cette organisation sera renouvelée pour l'été 2019.

Lors des semaines de juillet où l'affluence est très élevée, 150 enfants par jour ont été accueillis. Au total ce sont près de 500 enfants qui ont bénéficié du service.

AUTRES ACTIONS: CYCLO DES MONTS

230 enfants ont participé à l'édition 2018, battant le record qui datait de plusieurs années. L'arrivée en masse des enfants de nouvelles communes démontre la pertinence de cette action qui existe depuis plus de 20 ans.

Dans une ambiance bienveillante, sans esprit de compétition, le cyclo des monts permet aux enfants de 9 à 12 ans de découvrir sur un week-end plus d'une dizaine de villages de notre territoire.

ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 3-5 ANS

Nouveauté de l'année 2018, les éducateurs sportifs ont étoffé leur proposition en organisant 3 matinées sportives spécifiques et adaptées aux enfants de 3 à 5 ans lors des petites vacances. Ce nouveau dispositif, plébiscité par les enfants et leurs parents, permet à ces jeunes enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives : rollers, sarbacane, apprentissage du vélo sans roulette, gym éveil....).

Le service culturel assure, en plus de la culture numérique et de l'enseignement musical :

- la mise en place de la politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, grâce au soutien de différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département, éducation Nationale)
- la coordination du réseau des bibliothèques.



réunions de la commission culturelle pour la mise en place des actions culturelles du territoire



personnes ont pris part aux actions d'éducation artistique et culturelle, dont 2280 scolaires



bibliothèques, 300 bibliothécaires bénévoles et salariés composent le Réseau Com'Monly

THÉMATIQUE DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Projets d'éducation artistique et culturelle sur la thématique du centenaire de la Guerre 14–18. Différents champs artistiques sont explorés pour tout public :

- Partenariat avec le festival Lyrique en Lyonnais : actions de médiation.
- Festival de films avec les 3 cinémas du territoire,
- Création de chanson dans les écoles primaires avec un parolier professionnel,
- Résidence d'illustration,
- Ateliers de lecture à voix haute,
- Exposition sur l'art des tranchées,
- Cultur'en bus (service du Département du Rhône).

LES RENDEZ-VOUS DE LA CRÉATION

Point d'orgue de toutes ces actions, le 10 novembre : rendus des projets, ateliers de créations pour les habitants du territoire, discussion avec les artistes, soirée festive.

AUTRES ACTIONS:

Inauguration du réseau Com'Monly et lancement du portail public le 14 décembre 2018 à Duerne.

Plus de 300 personnes présentes : bibliothécaires, élus. lecteurs.





Le numérique est devenu incontournable et nécessaire : dématérialisation des administrations, apparition des objets connectés dans la vie quotidienne, leur utilisation dans chacun des métiers...
Le service culture numérique est là pour accompagner à l'apprentissage, approfondir et maitriser ce domaine encore assez flou pour beaucoup de personnes. Il met également à disposition, des salles atypiques (amphithéâtre, plateau TV...) pour tout projet personnel, associatif et professionnel, à la Maison du Numérique.

Nombre de personnes impactées par les actions du service :



323 scolaires (du primaire au supérieur)

enfants/jeunes de 6 à
17 ans (séjours vacances scolaires,
accueil structures diverses...)

adultes/seniors (numérique/ anglais) (Plus de 50 heures de cours personnalisés)

JANVIER

Partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), nos agriculteurs se forment

Offrir la chance à certains exploitants agricoles de pouvoir s'initier, est une véritable opportunité pour ce public parfois éloigné de l'informatique. Grâce à un partenariat avec la MSA, plus de 30 heures de cours ont été dispensées à ce groupe débutant. Apprivoiser les principaux périphériques (clavier, souris). le système Windows, faire une recherche web, gérer une boite mail, ou encore créer des comptes en ligne, voici le programme très chargé où chacun des participants a pu trouver sa place. A la fin du module d'apprentissage, la MSA a offert la possibilité aux stagiaires de pouvoir s'équiper pour une modeste somme grâce à un équipement informatique reconditionné.

SEPTEMBRE

Maisons de Services au Public et Culture Numérique, un rapprochement utile

Parce que le gouvernement actuel vise sur 100% de services dématérialisés d'ici 2022, il est apparu nécessaire aux deux MSAP du territoire et au service de collaborer pour accompagner de manière efficace la population dans cette volonté politique.

De septembre à décembre 2018 au sein des MSAP, 3 sessions d'accompagnement ont été proposées autour de la « E-administration » (démarches administratives en ligne). Objectif pour le service : Aborder des points importants comme la sécurité et les recherches internet, la messagerie électronique et la création et la gestion de comptes en ligne.

Une première encourageante et efficace puisque 17 personnes étaient inscrites. 8 futures sessions sont déjà prévues de janvier à juin 2019.

OCTOBRE

La Culture Numérique hors ses murs, une porte ouverte à S^tMartin-en-Haut

Pour mieux faire connaître ses actions auprès de la population du territoire, et notamment celle autour de S^t Symphorien-sur-Coise, le service a déplacé pour quelques jours une partie de son matériel au sein de la maison de pays de S^t Martin-en-Haut. Le mercredi 10 octobre, le service a recu pour quelques heures des enfants de l'accueil de loisirs Méli-Mélo pour qu'ils découvrent robotique, modélisation 3D, des créations ludiques Makey Makey ou encore, comment mettre en page une bande dessinée. La porte ouverte pour le grand public le samedi 13 fût une véritable occasion d'échanger avec les quelques 80 visiteurs sur ses missions d'éducation au numérique.

Une manifestation qui sera de nouveau proposée en 2019.

L'école de Musique de la CCMDL est située à l'Agora sur la commune de S' Laurent de Chamousset. Elle compte 10 professeurs qui enseignent auprès de 230 élèves pour les cours suivants:



- Éveil pour les 5 à 7 ans
- Guitare
- Basse
- Batterie
- Groupe vocal
- Chant

- Clarinette
- Flûte traversière
- Violon
- Violoncelle
- Saxophone
- Trompette

- Trombone
- Tuba
- Cor
- Percussion
 Cubaine
- Initiation
 Batucada

PRATIQUE INSTRUMENTALE:

cours individuel d'instrument ou de chant avec un professeur de technique instrumentale, ce cours est complémentaire à la pratique collective, les cours de pratique instrumentale seule (sans participation aux pratiques collectives) sont autorisés avec l'obtention d'une dérogation.

Durée du cours : 30 minutes par semaine.

COURS PLURI-INDIVIDUELS

cours de 2 élèves de même niveau et même tranche d'âge. Durée du cours : 1h/sem.

PRATIQUE COLLECTIVE

constitution de groupes d'instrumentistes aux instruments variés, effectif : de 6 à 14 élèves de même niveau. 19 cours de pratique collective pour cette année scolaire. Durée du cours : 1h15 par semaine.

PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DE DIFFUSION MUSICALE ET SOUTIEN À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU DÉCAPHONE

Un partenariat existe entre l'école ressources et des associations de diffusion musicale du territoire (Harmonie, Batterie–Fanfare, Fanfare, Brass Band, Batucada…).

3 professeurs de l'école ressource à raison de 1h30 hebdomadaire interviennent auprès de ces associations afin de travailler sur leur répertoire, les soutenir dans leur direction artistique ou pour former le (ou les) futur(s) chef(s) de direction.

L'école de musique le Décaphone (siège à St Martin en Haut) bénéficie d'une subvention pour son fonctionnement de 53 460€.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire 2018–2019, c'est 15 interventions dont 2 orchestres à l'école qui ont été réalisées ou qui sont en cours de réalisation. 325 enfants sur 41 écoles différentes en bénéficient.





En 2018, la Commission «
Solidarités actives » s'est
réunie 5 fois. Son objectif est
de maintenir une offre globale
de services, adaptée aux
besoins de la population et
homogène sur l'ensemble du
territoire, et ce, en lien avec
les partenaires institutionnels
et les associations locales.



15

associations

œuvrant dans le domaine social ont été soutenues



de subventions allouées pour le maintien à domicile et des actions sociales diversifiées

LES MSAP : UNE OFFRE DE SERVICES DIVERSIFIÉE DANS LA PROXIMITÉ !

La CCMDL organise deux guichets d'accueil polyvalents, les Maisons de Services Au Public. Les chargés d'accueil MSAP accueillent, informent, orientent et accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives et l'accès aux droits. Des permanences et points Visio Public sont proposées :

CAF, CPAM, MSA, avocat, conciliateur, retraite complémentaire...

JUILLET

l'ETAIS a emménagé dans les bâtiments de la MSAP à Saint-Laurent-de-Chamousset, renforçant ainsi son rôle d'animation sur l'ensemble de la partie Nord des Monts du Lyonnais et le partenariat avec le service.

SEPTEMBRE

la CCMDL a délibéré une motion pour le maintien des services publics suite à la fermeture de la Trésorerie à Saint-Laurent-de-Chamousset et à l'arrêt des permanences Pôle Emploi et CARSAT (retrait depuis septembre 2018) au sein des MSAP... La CCMDL a ainsi formalisé ses inquiétudes face au désengagement de l'Etat en matière de maintien des services publics.

OCTOBRE

Portes ouvertes des MSAP (journées nationales).

2018

FÉVRIER

les MSAP ont été partenaires

de la 1^{re} semaine du salariat

agricole des Monts et

Coteaux du Lyonnais.

MSAP LES ENJEUX 2019

- Harmonisation de l'offre de services entre les 2 MSAP.
- Partenariat avec les acteurs ligériens afin d'apporter des réponses à tous les ressortissants de la CCMDL.
- Communication pour que les MSAP soient identifiées par tous comme un espace ressource.
- Formation des nouveaux chargés d'accueil, arrivés début 2019, auprès des partenaires afin de maintenir un service de qualité.
- Rester à l'écoute des besoins de la population afin d'adapter l'offre de service

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS À VOCATION SOCIALE

En 2018, la CCMDL a soutenu financièrement 15 associations intervenant à l'échelle territoriale pour plus de 269 000 €. Du maintien à domicile, à l'insertion sociale et/ou professionnelle, en passant par des actions de prévention santé ou d'alimentation solidaire, les champs d'intervention subventionnés sont larges.

La CCMDL a également accompagné les structures animant la vie sociale du territoire : reconnaissance «Espace de Vie Sociale» de l'ETAIS par la CAF et actualisation du projet social du Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais.

DÉMARCHE D'AUTODIAGNOSTIC

Tout au long de l'année 2018, les élus et acteurs sociaux du territoire ont participé à une démarche d'auto-diagnostic social (accompagnement par Territoires Conseils). L'objectif a consisté à croiser les différents regards sur les richesses et faiblesses du territoire en matière d'action sociale. Des enjeux de lisibilité des actions et de mise en lien des acteurs ont été mis en évidence. Au-delà de fédérer les acteurs et élus autour de la question sociale, l'objectif était également d'alimenter la réflexion autour de l'« Action sociale d'intérêt communautaire » (révision des statuts de la CCMDL) et de l'intérêt d'un CIAS.

Fin 2018, la CCMDL a élargi le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à l'ensemble de son périmètre et a redéfini son champ de compétences autour notamment des aînés et de la notion d'espace ressources aux acteurs sociaux et aux CCAS.

Le CIAS devant être composé paritairement d'élus et de représentants de la société civile, la CCMDL a lancé en décembre 2018 un appel à candidatures en direction des associations locales. L'année 2019 sera donc l'année de mise en place de ce CIAS renouvelé.

Dans le domaine de l'avancée dans l'âge, la CCMDL a initié un temps de concertation en novembre 2018 autour des financements de la Conférence des financeurs. Une réflexion a également été engagée autour de la MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés (Monalisa).

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

Début 2018, la CAF proposait à la CCMDL, à titre expérimental, une Convention Territoriale Globale (CTG) pour 2019–2022. Le 4 décembre, la CCMDL signait la 1^{re} Ctg du Rhône. Elle englobe l'ensemble des champs de l'action sociale : Accès aux droits et aux services publics, Animation de la vie sociale, Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Personnes retraitées, Santé, Mobilité, Emploi & accès à l'emploi, Vulnérabilité et précarité énergétique. La CAF invite la CCMDL à partager avec les acteurs locaux le diagnostic et les enjeux sociaux du territoire inscrits dans la CTG afin d'améliorer les réponses apportées aux besoins de la population.





L'action dans ce domaine consiste à proposer, gérer et soutenir une offre diversifiée de modes de garde pour les jeunes enfants.







MARS

Soutien de la CCMDL pour la labélisation d'un Lien d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) itinérant animé par le Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais. Dorénavant ce dispositif est proposé aux familles, sur les communes de Saint Symphorien sur Coise, Saint Laurent de Chamousset, Aveize, Saint Martin en Haut et Larajasse

Les journées de la Petite Enfance : Actions et communication collectives organisées en partenariat avec les structures petite enfance du territoire dans l'objectif de soutenir les familles dans leur choix de mode de garde (découverte des gestionnaires, des professionnels, des modes de garde du territoire). L'action s'est clôturée le samedi 17 mars au Château de Pluvy, 232 personnes ont été accueillies, de nombreuses animations ont été proposées par les professionnels de la petite enfance

OCTOBRE

Après un travail d'analyse des modes de gestion, du prix et de la qualité du service, le conseil communautaire a décidé de ne pas reconduire la DSP qui assurait la gestion de 5 EAJE.

Pour assurer cette mission, une SPL a été créée entre la CCMDL et les 5 communes concernées : Brullioles, Brussieu, Montrottier, Sainte Foy l'Argentière et Saint Laurent de Chamousset.

2018

1ER JANVIER

Intégration au territoire

crèche des Gargalous

implantée à Chevrières

structure du territoire en régie directe.

de la CCMDL de la

(36 places), seule



2882 trajets en Transport "social" pour 126 utilisateurs (dont 837 covoiturés, 29%) Un service utilisé principalement par les personnes âgées (+ de 65 ans) qui représentent 86% des usagés.



enfants, 70 accompagnateurs, 15 communes du territoire traversées lors du Cyclo des Monts (randonnée cycliste écoresponsable sur 2 jours).



prêts du minibus sponsorisé à l'occasion de sortie le week-end par 17 associations

Les questions de mobilité sociale et de mobilité propre et durable sont au cœur des préoccupations des élus.

La CCMDL s'est engagée dans l'harmonisation et l'extension du dispositif de transport solidaire aux 32 communes du territoire pour le 1er septembre 2019.

Parallèlement, pour répondre aux enjeux de transition énergétique, cette année 2018 a démarré un projet d'envergure : la création d'une station d'avitaillement au gaz naturel véhicule, qui bénéficiera dès 2020 à une flotte de véhicules d'entreprise partenaire et pour les besoins propres de la CCMDL.



MOBILITÉ

Vice-Présidents :

Marie-Luce Arnoux (mobilité sociale) Bernard Chaverot (mobilité durable) Gérard Vulpas (aménagement du territoire) Marie-Charles JeanneE (flotte de véhicules sports & loisirs)

Nombre d'agents:

2 (1,6 ETP) Parc Éco Habitat AGORA S^t Laurent de Chamousset pour le transport solidaire à la demande uniquement

> Marie-Pierre Guicherd (2) Responsable 04 72 66 24 11 📞

mobilite@cc-mdl.fr 🛆

MOBILITÉ « SOCIALE »

Les dispositifs « Transport Solidaire à la demande» du sud du territoire (ex CCHL) et « Service Transport Solidaire » du nord du territoire (ex CCCL) » apportent une réponse aux personnes à faible ressource et en difficultés pour se déplacer sur le territoire.

Depuis septembre, les usagers du sud réservent directement leurs déplacements auprès de la centrale de réservation internalisée au sein de la CCMDL. Un agent dédié au service prend la réservation et répond également aux questions des usagers, des transporteurs et des communes en charge de la validation des dossiers des usagers.

Le service a travaillé régulièrement avec les transporteurs locaux pour préparer la suite du dispositif.

MOBILITÉ DURABLE

La mobilité durable est un enjeu fort de la transition énergétique.

Deux enquêtes réalisées en 2018 nous montrent que des possibilités existent mais également que la marge de progrès est encore très importante.

- · Enquête auprès des 70 personnes ayant bénéficié d'une subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique : 36,5% l'utilisent pour des déplacements Domicile – Achat et 21% pour des déplacements Domicile – Travail.
- · Enquête sur les modes de déplacement organisée auprès des salariés travaillant dans les entreprises de la commune de St Symphorien sur Coise : 93,3 % utilisent principalement leur voiture individuelle pour aller au travail; toutefois 13,4% font occasionnellement du covoiturage.

Afin d'inviter les salariés à faire évoluer leurs habitudes de déplacement. la CCMDL organise chaque année le challenge Mobilité « Au travail j'y vais autrement » initiative de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour sensibiliser aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : en 2018, 4 entreprises du territoire ont participé.





Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé depuis 2012 dans de nombreuses démarches en faveur de la transition énergétique. La CCMDL a pour objectif d'ici 2050 de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS). Pour y parvenir, elle s'appuye sur une commission et d'un service transition énergétique et développement durable.

Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé depuis 2012 dans de nombreuses démarches en faveur de la transition énergétique. La CCMDL a pour objectif de la pour de la transition deux leviers principaux :

- La maîtrise de l'énergie (conseil aux particuliers sur la rénovation, formation des pros)
- Le développement des énergies renouvelables (solaire, bois, bio-GNV, éolien...)

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



consommés sur le territoire de la CCMDL dont voici la répartition :

par secteur d'activité : 35% Résidentiel, 24% Transport, 11% Tertiaire, 25% Industrie 5% Agriculture, sylviculture

par produit : 40% produits pétrolier 26% électricité, 23% Gaz 9% EnR (bois)

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



par produit :
77% bois
14% géothermie
4% biogaz
3% photovoltaïque
2% solaire thermigue

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



ménages ont bénéficié d'un rendez-vous conseil personnalisé sur leur projet de rénovation d'habitat dont 77 ménages sur le secteur de la COPAMO.

L'ÉLABORATION DU PCAFT

Un premier travail de recherche et d'analyse sur la plus-value d'un PCAET a été lancé dès mai 2017 afin d'apporter de la cohérence entre les différentes démarches déjà en cours sur le territoire (PCET, TEPOS, TEPCV, SCOT, PLH...). Un an plus tard, le premier COPIL PCAET – TEPOS se tient avec la présentation des enjeux que représentent ce nouveau plan, l'accompagnement et le calendrier à prévoir.

Le diagnostic est réalisé puis complété sur plusieurs ateliers avant l'été puis c'est la stratégie qui est définie de juillet à octobre avec plusieurs réunions (COTECH, séminaire des élus, réunion des acteurs privés...). Une grande journée d'échanges autour des actions à intégrer au programme réunit plus de 80 acteurs du territoire début novembre. Depuis, le programme d'actions est finement étudié afin de s'assurer des capacités financières et humaines de la collectivité à porter un tel plan iusau'en 2025.

CRÉATION DE LA SAS CITOYENNE MONTS ÉNERGIES

Dans le cadre de la production d'énergie renouvelable du territoire pour atteindre l'objectif TEPOS, la CCMDL a décidé d'accompagner les citoyens dans la création d'une société locale et citoyenne de production d'énergie. L'immatriculation officielle de la société a eu lieu le 6 mars 2018. Aujourd'hui c'est plus de 92 000€ de parts sociales souscrites par des citoyens.

REPRÉSENTATION DES MONTS DU LYONNAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans le cadre de Rurener, le réseau de territoires ruraux européens engagés dans la transition énergétique, les Monts du Lyonnais ont été invités pour représenter la France au Parlement Européen de Bruxelles le 5 juin 2018. Ce fut l'occasion pour Bernard Chaverot et Philippe Garnier de présenter le territoire et ses actions en faveur de la transition énergétique et d'échanger avec différents territoires européens pour partager les expériences.

PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Plateforme locale de Rénovation de l'Habitat est un dispositif initié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en 2014 s'articulant sous 3 axes :

- L'accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation par des conseillers experts
- La formation des professionnels du bâtiment aux techniques et enieux de la rénovation performante
- La mobilisation des acteurs bancaires autour de la rénovation énergétique

Les Monts du Lyonnais ont été lauréats de l'appel à projet de l'ADEME permettant d'apporter des subventions au fonctionnement de ce dispositif sur 3 ans (2015-2016-2017). Le secteur du résidentiel étant un enjeu fort de réduction des consommations d'énergie, les élus ont décidé de mettre les moyens ainsi 3 agents sont dédiés à cette mission. Cette année 2018, ce n'est pas moins de 438 accompagnements qui ont été réalisés par les conseillers du Parc Eco Habitat

ÉTUDE FAISABILITÉ SUR LE PROJET DE STATION GNV

L'étude de faisabilité conduite par le bureau d'études JONCTION et commanditée par la CCMDL, a permis de déterminer 3 zones favorables pour l'implantation d'une station de recharge de véhicules fonctionnant au gaz naturel (GNV).

C'est la zone de Croix Chartier, sur St Denis sur Coise qui a été retenue pour plusieurs raisons:

- Intérêt manifesté par les entreprises de transports situées à proximité
- 6000 véhicules jour dont 300 poids lourds circulant sur la départementale D2 reliant Chazelles sur Lyon à St Symphorien sur Coise
- Proximité de l'unité de méthanisation Méthamoly en injection de Biométhane dans le réseau GRDF

Ce projet ambitieux, porté par la CCMDL et très suivi par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et GRDF, devrait permettre début 2020 de proposer une véritable alternative locale et 100% renouvelable (BioGNV) aux carburants d'origine fossile pour les véhicules et les poids lourds et autocars.

En effet, le bioGNV, ou biométhane carburant, est produit à partir de déchets organiques issus de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, d'exploitations agricoles, d'ordures ménagères, ou encore de boues de stations d'épuration. Une fois collectés, ces déchets fermentent dans un espace sans oxygène: c'est le processus de méthanisation qui permet d'obtenir du digestat et du biogaz. Ce dernier est ensuite épuré afin de générer une énergie renouvelable essentiellement composée de méthane: le biométhane. Ce gaz vert possède les mêmes propriétés que le gaz naturel, même si leur traitement est différent. Il peut donc être directement injecté dans le réseau de distribution pour le chauffage et la cuisson, ou bien être utilisé comme biocarburant.

Le biométhane carburant (BioGNV) permet non seulement de réaliser des économies d'énergies fossiles, mais aussi de protéger l'environnement. Il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport aux carburants traditionnels et n'émet pas de particules lors de sa combustion. Grâce à ce faible impact carbone, le bioGNV participe ainsi directement à l'objectif de l'Union européenne d'atteindre 10 % d'énergie renouvelable dans les transports d'ici 2020.

Enfin, les véhicules légers vendus en France sont des hybrides « essence–GNV » permettant en cumulé de dépasser les 1000 km d'autonomie.



URBANISME ET HABITAT

Vice-Président : Gérard Vulpas Binôme : Jean-Marc Goutagny Trinôme : Hervé Michel

Habitat

Nombre d'agents : 1 agent (0,4 ETP)
Parc Eco-Habitat

Myriam Guinand : Responsable

Budget

« études » : 14 000 € (début du PLH)

Instruction / ADS

Nombre d'agents : 3 agents (2 ETP)

② Irène Chillet : Responsable

& 04 78 19 80 61

• Pluvy (annexe)

Budget global (y compris le personnel): 115 000 € (financé par les communes)

SCOT

Nombre d'agents : 1 agent

& 04 78 19 80 61

? Pluvy

Budget « Inter–Scot » : 8 000 € (Scot : travail en interne)



HABITAT

de 2020 à 2026

Dans la poursuite du diagnostic de 2017, le projet stratégique du Programme Local de L'Habitat (PLH) des Monts du Lyonnais a été élaboré en 2018. Pour rappel, le PLH est un projet volontaire de la CCMDL. Le service habitat et un bureau d'études ont accompagné les élus dans la définition d'une politique de l'habitat structurante et adaptée aux besoins du territoire (document d'orientations stratégiques

à traduire de manière concrète dans un

programme d'actions) pour 6 années :







JUIN

Séminaire habitat avec élus et agents de la CCMDL concernés, partenaires institutionnels et professionnels (bailleurs sociaux, banques...). Présentation du diagnostic du PLH et tables rondes pour mettre en évidence les enjeux et problématiques et rechercher des pistes de solution en esquissant les 1^{res} orientations stratégiques.

Analyse du potentiel foncier dans les communes : terrains disponibles, projets de construction (privés ou publics)... Nous disposons ainsi d'une étude précise sur le foncier qui pourrait être mobilisé pendant les 6 années d'application du PLH.

OCTOBRE

Choix d'un scénario de développement de l'habitat par le Comité de pilotage.

DÉCEMBRE

Validation des orientations stratégiques de la politique de l'habitat 2020– 2026 par le Comité de pilotage puis présentation au Comité partenarial.

2018

FÉVRIER

élaborer le PLH

Recrutement du bureau

d'études MERC/AT pour

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

31 autres communes.

Le service d'instruction de la CCMDL propose une prestation d'accompagnement aux communes. Celles-ci peuvent transmettre des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme déposés en mairie aux instructrices. Le service étudie chaque projet pour juger de sa conformité avec le document d'urbanisme de la commune et les autres réglementations en vigueur, consultent si nécessaire des services extérieurs (chambres consulaires, Départements, commission d'accessibilité...), et proposent une décision au Maire.

demandes d'autorisation d'urbanisme instruites :

248 permis de construire 8 permis d'aménager 5 permis de démolir 30 permis modificatifs 4 transferts de permis 142 déclarations préalables 12 certificats d'urbanisme opérationnel

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Les évolutions des périmètres d'intercommunalités ont eu un grand impact sur le Scot des Monts du Lyonnais : du fait d'un passage de 9 petits mois des 7 communes ligériennes en dehors de notre Scot (dont le périmètre est calqué sur celui de la CCMDL), le Scot n'y était plus opposable. Il était donc nécessaire d'engager une procédure d'évolution du Scot pour les réintégrer. Une procédure de modification a été choisie avec les services de l'État et engagée en mai 2018. Elle permettra d'introduire la commune de Sainte Catherine et d'ajuster plusieurs points du schéma. Ces derniers correspondent aux nouveaux projets ayant émergé depuis fin 2016 et aux nouvelles lois tout en précisant ou corrigeant certaines orientations. La modification du Scot devrait aboutir fin 2019.







Le service Gestion des déchets regroupe :

- la collecte des Ordures Ménagères (sacs noirs), des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes), colonnes verres et colonnes papiers,
- le traitement des déchets (sacs noirs et jaunes, colonnes et déchèteries)
- le transport des OM et des sacs jaunes en centre de traitement.

La collecte OM se fait sur tout le territoire de la CCMDL hormis les 7 communes ligériennes (fait par Forez Est) pour la dernière année.

La collecte des sacs jaunes se fait sur tout le territoire de la CCMDL, qui par convention effectue la collecte des Emballages Ménagers recyclables sur les communes de S^t Médard en Forez et Chazelles sur Lyon. Le budget doit être équilibré.



tonnes de déchets collectés et traités

tous confondus sur le territoire de la CCDML (Chazelles/Lyon et St Médard-en-Forez compris) soit 575.42 kg/hab de déchets et 175Kg/hab d'ordures ménagères



sacs poubelles (noirs et jaunes) commandés et distribués pour 66 145 € TTC.



c'est le montant de la part de la redevance ordures ménagères payé par les usagers

JANVIER

Intégration de la commune de Sainte Catherine pour la collecte OM et TRI

FIN MAI

Achat d'un camion-benne en remplacement d'un véhicule devenu obsolète.

SEPTEMBRE

Travail sur l'intégration des 7 communes ligériennes pour la collecte OM de la CCMDL au 1er janvier 2019, avec un travail important fait par les élus de ces communes pour établir les tournées.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

La décision a été prise de renouveller et de compléter les colonnes verre et papier implantées sur les différentes communes du territoire; Une première tranche de 73 colonnes verre et

69 colonnes papiers

ont été livrées en 2018 sur une partie du territoire pour un montant de 290 000€ TTC.

Une deuxième phase de livraison interviendra en 2019

Sur l'année, acquisition de 75 bacs Omr et 55 bacs de tri.

Assainissement collectif



138km

de réseau sur les 10 communes ex CCHL

16 ouvrages de traitement (stations d'épuration)

Assainissement non-collectif



contrôles de bon fonctionnement réalisés sur le territoire ex CCCL Le service assainissement qui regroupe l'assainissement collectif et non collectif, a pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux et l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. En parallèle, le service travaille en étroite collaboration avec le pôle économique pour l'aménagement des zones d'activités pour la partie assainissement.

6 syndicats de rivières couvrent l'ensemble des bassins versants du territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Ils sont compétents en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement.

La commission assainissement a pour rôle de préparer la prise de la compétence assainissement collectif au 01/01/2020 pour l'ensemble du territoire.

MARS

Subdélégation de la compétence GEMAPI aux 6 syndicats couvrant l'ensemble des bassins versant du territoire de la Communauté de Communes.

AVRIL

Choix du maitre d'œuvre pour les travaux d'amélioration de la station de S^t Symphorien-sur-Coise

JUILLET

Choix du bureau d'étude travaillant sur les modalités du transfert de la compétence assainissement collectif, prévu au 01/01/2020 pour l'ensemble du territoire.

OCTOBRE

• St Martin-en-Haut :

Fin des travaux pour la création d'un bassin de stockage restitution des eaux unitaires d'un volume de 1020 m3 et renouvellement-renforcement de réseaux d'eaux usées et pluviales. Ces travaux représentent un coût total de 1 004 042 € HT, avec un montant de subvention de 490 000 €.

 St Symphorien-sur-Coise:
 Mise en séparatif de la place de Verdun en amont du réaménagement de l'espace par la mairie. Ces travaux représentent un coût total de 127 000 € HT.

FIN 2018

- Duerne : choix de la filière et de l'entreprise pour les travaux de la nouvelle station de traitement des eaux usées.
- Transfert de la compétence assainissement non collectif au SIMA COISE. Compétence gérée par le syndicat au 01/01/2019 sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes.



BÂTIMENT



Éric Villevielle : Responsable

Le service bâtiment a pour mission la gestion et le suivi de l'ensemble du bâti communautaire.

Plusieurs actions ont débuté avant la fusion, notamment la reprise de travaux suite à des contentieux(Agora, centre aquatique Escapad, piscine d'Hurongues) ou déclaration de sinistres (maison du numérique).



nouveaux bâtiments lié a

l'extention du bâtiment) à gérer (une crèche sur la commune de Chevrières et un bâtiment en location le restaurant «Le Mottet» à Maringes)



bâtiments

sur 13 communes à gérer



de dépenses répartis en 8 budgets

CHANTIER

« LES ROCHES »

Finalisation du marché travaux et préparation du chantier avec le service économie et la MOE pour démarrage des travaux début janvier 2019

GYMNASES COMMUNAUTAIRES

Mise à jour des badges d'accès et des trousseaux de clés et remise à jour du règlement intérieur et des conventions avec les associations et les groupes scolaires

DÉCHETTERIES MONTROTTIER ET ST MARTIN EN HAUT

Remise en état des gardes corps- clôtures

CRÈCHE DE CHEVRIÈRES

I'e phase de travaux de remise en état des menuiseries intérieures (3 portes) et de la plomberie

MAISON DU NUMÉRIQUE

Aménagement de 6 bureaux à destination locative, remplacement de la climatisation de l'amphithéâtre et de l'ensemble des fauteuils.

Reprise de l'étanchéité de la toiture, travail sur les espaces verts

NOUVELLE GENDARMERIE LIVRÉE AU 1^{ER} JUILLET

Projet qui s'incrit dans une démarche à haute qualité environnementale.

- 2 zones distinctes:
- Accueil, bureaux et espace technique de 280m2
- 10 logements organisés en hameau

Montant : 3,1 millions d'euros HT (études et travaux) pour 18 mois de travaux

2018

CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE (CMA)

Réalisation de différents travaux :

- Régularisation du dossier de l'IFAS reste petits travaux sur 2019
- Préparation et lancement du marché pour le remplacement du système de sécurité incendie (SSI) en 2019
- Travaux de réfection de la cuisine centrale (sol, mur, ventilation, porte chambre froide, sécurisation quai de chargement)

MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ ENTRETIEN DES LOCAUX

pour le 1er janvier 2019 réparti en 3 lots (bâtiments administratifs/ 2 gymnases / les vitres)



La commission a travaillé sur 3 thèmes principaux :

- · Critères de répartition du budget entre les différentes communes
- · Intégration dans le SIG des voiries communautaires
- · Organisation de l'entretien des zones d'activités et des bassins de rétention

En parallèle du travail de la commission, les élus de terrain, accompagnés du directeur, ont assuré le suivi :

- · du programme annuel de travaux de voirie
- · de l'entretien des ZA de la CCMDL
- · de l'aménagement de la ZA Les Plaines

DE JANVIER À JUIN

Rendez-vous entre le service et les élus de terrain sur l'ensemble des chantiers retenus par les communes pour chiffrage et présentation des projets avec l'entreprise retenue dans le cadre de l'accord-cadre travaux de voirie

2018

AVRIL

Prise en charge des enrobés froids communaux par la CCMDL

МΔ

Rendu par les communes de leur carte détaillée des voiries pour une intégration dans le SIG de la CCMDL

DE JUIN À DÉCEMBRE

Réalisation des travaux par l'entreprise Eurovia

JUIN

État des lieux de toutes les ZA nécessitant un entretien et travail avec la commission Eco.

NOVEMBRE

validation des critères de répartition du budget voirie entre les communes





- Co-responsables
- Maison de Pays à Saint Martin en Haut Office de Tourisme à St Symphorien sur Coise Agora à Saint Laurent de Chamousset

& 04 78 48 64 32 – Maison de Pays 04 74 70 90 64 - Agora 04 72 24 00 35 - St Symphorien sur Coise

tourisme@cc-montsdulyonnais.fr www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Budget: 220 500 € subventions OT Monts du Lyonnais

inauautation

du chemin Montaigne

L'année 2018 fut marquée par une nouvelle transition. En effet, en juillet 2018, l'Office de Tourisme Intercommunautaire a été créée officiellement. Il est le fruit du rapprochement de notre OT avec ceux des Balcons du Lyonnais et de la Vallée du Garon. Outre le processus administratif nécessaire à cette fusion, les agents ont dû œuvrer à l'harmonisation des actions et des pratiques, à l'acquisition d'outils communs, à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication pour la destination. Il a aussi fallu faire face à la particularité du travail sous convention avec deux autres OT (Pavs de L'Arbresle et Vallons du Lyonnais).



visiteurs dans nos points d'accueil (à St Martin en Haut, St Symphorien sur coise et St Laurent de Chamousset)



visiteurs unique sur notre site Internet



adhérents : professionnels du tourisme et associations du territoire

LABELLISATION TOURISME ET HANDICAP

Le bureau de Saint Martin en Haut était déjà labellisé pour l'accueil des 4 types de handicap (moteur, mental, visuel et auditif). Grâce à la formation d'un agent supplémentaire et à des travaux sur l'éclairage du local financés par la mairie, le bureau d'accueil de Saint Symphorien sur Coise a lui aussi obtenu ce label en 2018. Nous sommes le seul OT du Rhône à être détenteur de ce label.

CHEMIN DE MONTAIGNE

Le 28 avril 2018, le Chemin de Montaigne a connu une belle inauguration au Château de la Bâtie d'Urfé, situé à mi-chemin de l'itinéraire Brussieu -Thiers. 3 jours auparavant, deux groupes de marcheurs avaient pris le départ à chaque extrémité du GR et convergé vers le lieu de l'inauguration, ce qui a permis de marquer les esprits et de coller parfaitement à la symbolique du Chemin de Montaigne, à savoir «le voyage et la rencontre ». Par la suite, le CDRP 69 a pris en main le dossier de prolongation du GR 89 et a obtenu l'homologation du nouveau tracé qui relie dorénavant officiellement Lyon à Clermont-Ferrand.

LOV'IN RHÔNE

Cette opération fruit d'un partenariat avec Rhône Tourisme, a eu lieu le 9 iuin 2018 Place Saint Jean à Lyon. Le principe était de présenter aux citadins et aux touristes les loisirs dans le Rhône grâce à des pôles thématiques, mais aussi grâce à la présence des offices de tourisme qui ont pu parler de leurs territoires respectifs. Des prestataires avaient été sélectionnés pour assurer des animations et promouvoir leur activité. Cette iournée a été tant du point de vue du public nombreux que des prestataires avec des contacts fructueux.

LE PROGRAMME DE VISITES **ET D'ANIMATIONS**

Chaque année, ce programme est élaboré et animé grâce à la collaboration très active des délégués tourisme de la CCMDL. Les communes sont sollicitées pour l'élaboration du programme, l'accueil des participants le jour J, et elles offrent un goûter en fin d'animation. Cette découverte du territoire. couplée à une ambiance conviviale et authentique, remporte un vif succès. En 2018, 537 participants étaient au rendez-vous pour des visites de fermes, d'entreprises, d'éléments patrimoniaux, mais aussi pour des balades à thèmes. L'objectif est de parvenir à un savant mélange entre des nouveautés des activités insolites et des valeurs sûres, afin de satisfaire tous les types de publics.

AGRICULTURE

Secteur clé de l'aménagement du territoire et de son économie, l'agriculture est soutenue notamment pour accompagner ses mutations et le renouvellement des exploitants. L'année 2018 est marquée d'une part, par la concrétisation/clôture d'actions et d'autre part par le lancement de nouveaux projets.

CONCRÉTISATION - CLÔTURE DE PROJETS:

- Terretic: construction d'un bâtiment pour la transformation des fruits sur la zone du Plomb à Pomeys, accompagnement depuis mi 2016 – achèvement de la construction en juin 2018
- Fromagerie bio AlterMonts: construction d'une fromagerie collective en AB, accompagnement depuis mi 2016 - confirmation projet et implantation ZA Croix Chartier (Saint Denis-sur-Coise) - date estimée de la livraison au printemps 2020
- Rencontre de tous les cédants de plus de
 55 ans afin d'engager des transmissions : clôture de l'action avec 100 rencontres réalisées (missions confiées aux chambres d'agriculture, moyens financiers de la CCMDL)
- Pépinière Test d'activité : clôture de la phase de montage du projet d'espace test fixe sur Grammond qui aboutit à son arrêt (ambition et coût trop important dans le contexte actuel), au profit du développement de l'espace test en archipel et d'une boîte à outil renforcée sur le territoire.
- Clôture et temps fort de l'action logistique, menée avec l'association Marque collective lyonnais Monts et Côteaux

NOUVELLES ACTIONS

- Dans le cadre du PAEC Nord Monts du Lyonnais : 4 actions collectives ont été réalisées et 16 accompagnements individuels, un groupe pâturage s'est constitué
- Des rencontres entre groupe de méthanisation ont été réalisées, pour aborder les questions de vie des sols, d'organisation et de vie de groupe
- Des actions nouvelles ont été impulsées et construites : plantation de haies, diagnostics énergie, étude déchets verts. Ces actions aboutiront sur 2019

2018

FORÊT

Travail centré autour de l'amélioration de la desserte des massifs forestiers

- La finalisation et inauguration des travaux de voiries forestières du Chatelard : rénovation de 4.2 km de piste forestière, création de 2 places de dépôt et retournement.
- Le démarrage du travail d'amélioration des voiries sur le massif du sapinet/bois d'Armond à Montrottier : visite terrain, rencontre propriétaire, etc.

Partenariat avec le CRPF: conseils aux propriétaires et collectivités, aide aux projets du territoire (desserte, ASLGF, etc)

2018

AGRICULTURE Vice-Président : Philippe Bonnier Binôme: Daniel Fol Trinôme : Patrice Carteron Nombre d'agents : 0.8 ETP Budget dépenses réalisées : 103 000€ Partenariat: Chambre d'agriculture, ADDEAR, marque collective

Vice-Président : Philippe Bonnier
Binôme : Daniel Fol
Patrice Carteron

Nombre d'agents : 0.2 ETP + convention

Budget dépenses réalisées : 51 000€

Partenariat avec le CRPF

Agora 🤈

Caroline Paymal : Responsable @



Compétence phare, le développement économique s'exerce d'abord à travers l'aménagement de zones d'activités (24 zones communautaires, 200 hectares de superficie et 2 500 emplois).

La commission Économie s'est réunie 4 fois en 2018.

Un comité de pilotage est dédié à l'opération Commerce-Artisanat, est chargé d'étudier les demandes de subventions des entreprises commerciales et artisanales.



162 000€ de subventions dans le cadre de l'O.C.M.R. attribuées par la CCMDL **et de l'État** pour les projets de création-reprise et développement des entreprises commerciales et artisanales, soit 27 entreprises bénéficiaires



ou maintenus

FONCIER ET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Au 1er janvier, avec l'arrivée des 7 communes ligériennes et de Ste Catherine, la CCMDL reprend la gestion de 3 zones d'activités (Z.A. Croix Chartier à St Denis sur Coise (Présentation bilan global de la Z.A. le 12 juillet 2018 plan d'actions), Z.A. Villedieu à Chevrières, Z.A. à Sainte Catherine(travaux réfection).

Z.A. Croix Chartier. St Denis sur Coise

Implantation de Méthamoly (biométhaniseur)

Pépinière d'entreprises St Clément-les-Places

2 implantations en pépinière taux d'occupation de 73% pour les ateliers et de 95% pour les bureaux (16 emplois)

Brussieu

Réhabilitation et changement de destination du bâtiment Jacques Cœur : Implantation de la Clinic Moto 69 et du cabinet comptable Bouchu

Z.A. Prébendes – Sapins – Bourry **Haute-Rivoire**: Aménagement de la Z.A. Sapins avec la vente d'un lot – un terrain est toujours disponible sur cette zone. Accompagnement du développement des entreprises Bionatis et Prismaflex

Z.A. Le Plomb, Pomeys Implantation de TERRE'TIC

Z.A. Croix Grand Borne, Saint Laurent de Chamousset :

Lancement du projet d'extension de la Z.A.. 1^{re} réunion avec le bureau d'étude le 10 décembre 2018.

Z.A. Les Plaines. S^t Martin en Haut

Après 4 années de préparation de l'extension, entreprises implantées en 2018 : Climo Confort, Tm-Tib, Les jardins de Rochefort, Rivollier TP, Granjon Fournel, Cogéra

Requalification du site Les Roches à St Symphorien-sur-Coise

rachat du site à l'EPORA, dépôt du permis de construire d'une

Résidence d'entreprises de 1200 m² Haute performance Energétique, sélection des entreprises pour la construction du bâtiment : 1re réunion de lancement du chantier : 5 décembre 2018 - 18 mois de travaux

Hôtel d'entreprises, Z.A. Grange Église, S^t Symphorien sur Coise taux d'occupation 88% (26 emplois)

Z.A. Bellevue, Souzy

- · Vente d'un terrain à SNM (Sibille serrurerie Métallerie),
- Accueil de 2 entreprises : Prodimo et LR Color dans 2 bâtiments de la CCMDL avec projet de vente. SNM et LR Color sont des entreprises exogènes accompagnées par l'Aderly
- Lancement du projet d'extension de la Z.A.,

1^{re} réunion avec le bureau d'étude le 10 décembre 2018.



0

Cham Longess

O Villechenève O Montrottier Longessaigne O Brussie **Stlaurent** de Chamousset Souzy St Genis **Montromant** 0 O® l'Argentière Duerne Aveize Grézieu le Marché La Chapelle **St Martin** O en Haut **Pomeys** St Symphorien Larajasse sur Coise 0 Ste Catherine Coise Châtelus Chevrières Grammond Centre bourg: tous services Zone d'activités Résidence et pépinière d'entreprises

ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMERCE-ARTISANAT

JANVIER

2018

1er comité de pilotage

pour l'attribution des

subventions aux entreprises commerciales et artisanales

2018, est la 2° année de l'opération commerce-artisanat (dite OCMR – pour Opération Collective en Milieu Rural) en partenariat avec l'État, la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon St Etienne Roanne, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et de la Loire et la fédération OSER.

JUIN

Salon des entrepreneurs à Lyon pour promouvoir les offres du territoire: activités à reprendre, bureaux et ateliers à la location, etc. Stand commun avec 10 territoires ruraux d'Auvergne Rhône-Alpes.

SEPTEMBRE

Restitution de la 10° enquête de consommation des ménages des Monts du Lyonnais en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon St Etienne Roanne

NOVEMBRE

Signature d'une convention-cadre de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

JANVIER > JUILLET

Test d'une nouvelle action pour aider à l'installation de commerce avec l'opération « Ma Boutique à l'essai ». 4 candidats ont été rencontrés. Nécessité de redéfinir l'action pour permettre le test d'activité.

SEPTEMBRE > NOVEMBRE

- Lancement Démarche Performance
 Commerce Qualité TPE au cours de laquelle 8 commerçants ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pendant 1 an
- Réalisation de 2 ateliers numériques : E-mailing, Référencement de site internet

PARTENARIATS:

- ADERLY Agence de Développement de la Région Lyonnaise : pour l'implantation de nouvelles entreprises. Par exemple : implantations de LR Color et Sibille sur la ZA Bellevue à Souzy.
- Fédération OSER: pour le développement du commerce de proximité: 37 000€ de chèque cadeaux commercialisés, 54 adhérents.
- CEML Club d'entreprises des Monts du Lyonnais: pour répondre collectivement à un besoin et faire un réseau : rencontre réseau, réunion petit-déjeuner RH, atelier thématique, 45 adhérents.

OBJECTIFS 2019

- Construction les Roches à S' Symphoriensur-Coise & lancement de sa commercialisation
- Développement Prismaflex et Bionatis à Haute Rivoire
- Extension des zones d'activités de Croix Grand Borne à S^t Laurent de Chamousset et de Bellevue à Souzy
- Diagnostic et pistes d'actions pour répondre aux problématiques de recrutement des entreprises

DES MONTS DU LYONNAIS 2018

BUREAU

RÉGIS CHAMBEPrésident

GÉRARD VULPAS

1^{er} vice-président Délégué à l'urbanisme et l'habitat

JEAN CLAUDE PICARD

2° vice-président Délégué à l'administration générale et aux RH

BERNARD CHAVEROT

3° vice-président Délégué aux ordures ménagères et à la transition énergétique

JÉRÔME BANINO

4º vice-président Délégué au tourisme

PIERRE VARLIETTE

5° vice-président Délégué aux bâtiments et patrimoines.

MICHEL BONNIER

6° vice-président Délégué aux finances

MARIE LUCE ARNOUX

7° vice-présidente Déléguée aux solidarités actives et à l'enfance

PHILIPPE BONNIER

8° vice-président Délégué à l'agriculture et aux forêts

MARIE-CHARLES JEANNE

9° vice-présidente Déléguée à la jeunesse sport et loisirs

JEAN-MICHEL CALVI

10° vice-président Délégué à la culture

NORBERT DUPEYRON

11° vice-président Délégué à l'assainissement

PATRICE CARTERON

12° vice-président Délégué à la voirie

JEAN-LOUIS CASSE

13° vice-président Délégué à l'économie

13 COMMISSIONS

44 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

..................

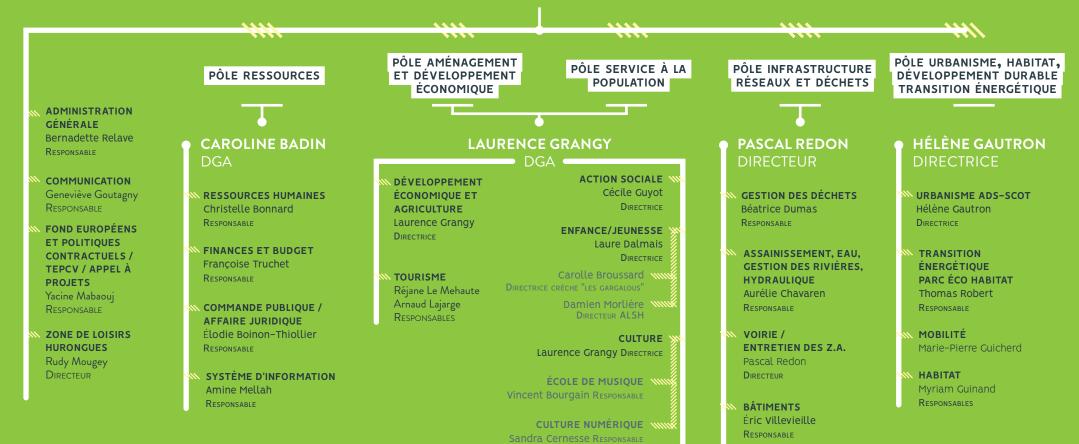
Michel Bonnier AVEIZE	Marcel Berne GRÉZIEU LE MARCHÉ	Marie-Charles Jeanne MONTROMANT	Nathalie Fayet, Michel Bonnard, Monique Chardon
Pascal Fichet BRULLIOLES	Nicolas Mure, Gilles Chaverot HAUTE RIVOIRE	Bernard Chaverot, Michel Gouget MONTROTTIER	ST MARTIN EN HAUT Jérôme Banino,
Catherine Lotte, Michel Venet BRUSSIEU	Christiane Bouteille LA CHAPELLE SUR	Jean-Marc Goutagny POMEYS	Sylvie Thouvenin, Agnès Grange, Bruno Thiollier
Marie-Luce Arnoux CHAMBOST-	COISE	Guy Saulnier SOUZY	S [™] SYMPHORIEN SUR COISE
LONGESSAIGNE Marc Benes CHATELUS	Fabrice Bouchut, Jean-Michel Calvi LARAJASSE	Daniel Fol ST CLÉMENT LES PLACES	Michel Guillarme, Gérard Vulpas S ^{TE} FOY L'ARGENTIÈRE
Norbert Dupeyron CHEVRIÈRES	Isabelle Goubier LES HALLES	Jean-Louis Casse ST DENIS SUR COISE	Pierre Dussurgey S ^{TE} CATHERINE
Philippe Bonnier COISE	Bruno Goujet LONGESSAIGNE	Christian Rivoire ST GENIS L'ARGENTIÈRE	Bernard Chazelles VILLECHENÈVE
Jean-Claude Picard DUERNE	François Dumont MARINGES	Pierre Varliette, Yvette Bretonnier ST LAURENT DE	Jean-Jacques Vray VIRICELLES
Patrice Carteron GRAMMOND	Philippe Garnier MEYS	CHAMOUSSET Régis Chambe,	Hervé Michel VIRIGNEUX

ORGANIGRAMME 2018

RÉGIS CHAMBEPrésident



GENEVIÈVE GOUTAGNY DGS





- 🌃 Crèche
- Centre aquatique
- Centre de loisirs
- Centre de transfert
- Centre technique
- Déchetterie
- Maison de l'économie
- @ Maison du numérique
- Maison de Service Au Public
- **Musique**
- Office du tourisme
- Parc Eco habitat
- Siège

RAPPORT D'ACTIVITÉS - 2018 -

Directeur de publication : Régis Chambe

Conception et crédits photo :
service communication de la Communauté de communes / AdobeStock

Impression : 150 exemplaires en interne